

II. LA FORMATION DE LA GAULE (5^e-2^e SIECLE AV. J.-C.)

- A partir du 5^e siècle av. J.-C., une double influence :
 - celtique au nord (domaine plus rural)
 - gréco-romaine au sud (domaine plus ouvert aux échanges)
- Données fondamentales des années 500 av. J.-C. :
 - l'arrivée des Celtes dans la France de l'Est et
 - le développement des colonies grecques dans la France du Sud.
- Les deux grands courants d'influences déjà notés :
 - l'Europe centrale danubienne et
 - la Méditerranée.
- La Gaule (présence celtique sur le territoire français)
 - les sources anciennes : les régions occupées par les peuples celtiques entre le Rhin, l'Atlantique et la Méditerranée.
 - Mais ce terme ne recouvre pas les mêmes réalités
 - une distinction s'établit entre :
 - 1) la **Gaule celtique proprement dite**,
 - = « Gaule chevelue », *Gallia comata*¹,
 - 2) la **Gaule du Sud**,
 - = Gaule transalpine

LE PEUPEMENT CELTIQUE (carte 1)

Origines

= groupe de peuples de langue indo-européenne, installés en Europe centrale

- une communauté linguistique
- progrès de la métallurgie et l'usage du fer.
- émigrent vers l'ouest de l'Europe
- s'installent en France dans la vallée du Rhône ou dans le Midi, (cf. Ségobriges)
- à partir du 5^e siècle av. J.-C., second âge du fer ou La Tène.
- Deux faits ont pu favoriser ces migrations :
 - une forte démographie
 - la pression des groupes germaniques

Répartition

- **Jules César** (Cf. *document II.a.*) :
 - la Gaule du Sud, alors conquise par Rome,
 - la Belgique,
 - la Celtique
 - l'Aquitaine
- Le territoire gaulois = trois grands ensembles :
 - un noyau celtique,
 - des franges où la celtisation est confrontée à de fortes traditions locales
 - les dernières régions occupées.
- Le noyau celtique = la zone géographique entre la Seine et la Garonne.
 - les Arvernes du Massif central,
 - les Éduens de Bourgogne,
 - les Séquanes du Jura,
 - les Helvètes de la Suisse
 - Vers le sud-ouest, ce noyau se prolonge avec les peuples
 - des Santons en Charente,
 - les Lémovices du Limousin,
 - les Piétons du Poitou,
 - les Bituriges Vivisques du Bordelais,
 - Au nord, ce noyau est bordé par les peuples

¹ Nom donné par les auteurs anciens à la Gaule celtique indépendante par opposition à la Gaule du Sud conquise par Rome, où l'on portait la toge, *Gallia togata*. L'adjectif « chevelu » fait référence aux cheveux longs des Gaulois.

- des Carnutes de la Beauce,
- des Parisiens, etc.
- En Armorique, des peuples celto-armoricains
 - les Coriosolites,
 - les Osismes,
 - les Redons,
 - les Vénètes, etc.,
- en Aquitaine
 - les Élusates,
 - les Lectorates,
- dans la Gaule du Midi,
 - Allobroges de Savoie,
 - Volques Tectosages et
- Le Sud, « Celto-Ligures » ou de « Celtibères »
- Au nord de la Seine la **Belgique**.
 - Arrivés les derniers au cours des 3^e et 2^e siècles av. J.-C., ces peuples sont composés de
 - Celtes,
 - une avant-garde des peuples germaniques,
- Au nord de Paris, les régions sont occupées par
 - les Vélocasses de Rouen,
 - les Bellovaques du Beauvaisis,
 - les Ambiens de Picardie,
 - les Rèmes de la Champagne, etc.

L'ORGANISATION DE LA GAULE CELTIQUE

L'organisation politique et sociale

- des sources gréco-latines,
- le récit de la conquête de la Gaule, par Caius Julius Caesar, dans le De bello Gallico (la Guerre des Gaules).
- ⇒ noms latins pour les institutions gauloises.

Le territoire de la cité ou civitas.

- La notion de cité
 - = le territoire contrôlé par un peuple.
 - délimité par des frontières naturelles.
 - Cf. Parisii, ⇒ le centre **Lutèce**,
 - L'espace interne subdivisé en districts ou pagus.

L'organisation politique.

- A l'intérieur de ce cadre, le pouvoir fut d'abord exercé par un **chef-roi** :
 - le peuple arverne ⇒ le roi LUERN au 2^e siècle av. J.-C., ⇒ son fils BITUIT ⇒ l'Arverne CELTILL ⇒ son fils, VERCINGETORIX.
- Le pouvoir politique ⇒ **grandes familles** (*equites*), chevaliers = une aristocratie qui siège au conseil ou sénat
- des **magistrats**, *vergobret* = noblesse militaire gauloise
- les *ambacts* ou **hommes d'armes**
- la **clientèle** = hommes libres sans fortune
- le pouvoir religieux des rois ⇒ classe des **druides**
 - Le druidisme = phénomène tardif, apparu dans l'île de Bretagne.
 - L'enseignement druidique = oral
 - réunion une fois par an dans la forêt des Carnutes.
 - S'ils y cueillent le gui, vision traditionnelle de leur rôle,
 - y désignent le chef suprême
 - règlent les différends
 - dispensés d'impôts et de service militaire,
 - responsables de l'éducation de la noblesse gauloise,
 - influence très forte sur la société gauloise,

- Une transformation profonde de l'habitat ⇒ places fortes oppida
- A partir du 2^e siècle av. J.-C., ⇒ évolution des sites fortifiés dont le rôle :
 - militaire,
 - économique.
- Ces oppida = centre principal de la cité :
- Mais aussi plusieurs oppida dans une cité :
 - superficie variable, (90 - 160 hectares)
 - protégés par une enceinte.
 - Les remparts sont d'un type particulier
 - des remblais ⇒ la muris gallicus (4 mètres de hauteur et d'épaisseur en moyenne ;
 - L'organisation de l'espace intérieur de l'oppidum met en valeur ses diverses fonctions.
 - ⇒ la proto-urbanisation de la Gaule celtique avant la conquête romaine.
 - L'ouverture de la Gaule aux produits méditerranéens, ⇒ le vin et ⇒ la céramique
 - se développe la frappe monétaire.
 - ⇒ la statère de Philippe II de Macédoine,

Un pays attirant

- une vision stéréotypée de la Gaule :
 - d'épaisses forêts, de marécages et de chemins impraticables, d'un pays habité par des Gaulois sauvages au « corps grand, la peau humide et blanche, les cheveux blonds », portant une grande moustache, ces guerriers dont le caractère est marqué par « l'irréflexion [...], la barbarie et la sauvagerie ».
- Or, l'originalité de la production artistique des Celtes,
 - surtout dans le travail du métal :
 - bijoux en or, colliers ou torques, bracelets, armes décorées,
 - un goût de l'imaginaire et du fantastique
 - des courbes, des cercles, des esses², le triscèle

LA GAULE DU MIDI

- La France du Sud ⇒ une évolution particulière,
 - la présence des colonies grecques
 - au développement des sociétés indigènes, en contact avec les influences méditerranéennes.

Marseille et la colonisation

- Ville importante (près de 50 hectares),
- la place commerciale essentielle de la Gaule du Sud.
- Son activité économique est fondée sur
 - la production locale de vin et
 - de céramique,
 - surtout la fonction de transit ⇒ le port
- La monnaie grecque de Marseille, la drachme, gagne la vallée du Rhône et les régions celtiques, où elle est imitée.
- Le dynamisme de Marseille ⇒ grandes expéditions maritimes :
 - fin du 4^e siècle, ⇒ Pythéas ⇒ les îles Britanniques et la Scandinavie.
- La fondation par Marseille de comptoirs coloniaux ⇒ diversifier ses secteurs d'activité.
 - Ainsi sont créés à l'est du Rhône les comptoirs
 - d'Olbia sur la presqu'île d'Hyères,
 - d'Antipolis (Antibes),
 - de Nikaia (Nice),
 - de Tauroeis (Le Brusac)
 - dans la vallée du Rhône,
 - Arles et
 - Rhodanousia (?) ;
 - enfin, sur la côte du Languedoc,
 - Agathe (Agde).

² Crochet en forme de S